meurs adhérents à la caisse syndicale et qui sont chargés de famille.

Décide que la subvention à accorder à ladite caisse de chômage prendra effet du 1er janvier 1930 et sera mandatée dans les mêmes conditions qu'aux autres caisses syndicales de chômage déjà subventionnées ;

Dit que, pour 1930, comme pour les années futures, l'importance de ladite participation et des allocations familiales, dont le montant ne peut être évalué, sera prélevée à due concurrence, sur le crédit inscrit au budget communal sous l'article intitulé : « Fonds municipal de chômage. Subvention ».

CIMETIÈRE

Le conseil décide : 1° d'attribuer gratuitement et à perpétuité, au cimetière principal, l'emplacement nécessaire pour la réinhumation des 16 corps de victimes civiles dont le groupement est demandé, étant entendu que les stèles qui pourraient être placées sur les tombes, de même que l'entretien de celles-ci seront à la charge des familles ou de la Fédération des prisonniers et victimes civiles de la guerre ; 2° de demander aux commissions administratives des Hospices et du Bureau de bienfaisance de faire abandon de la part revenant à ces établissements dans la valeur de ces concessions ; 3° de mettre à la disposition du groupe des Poilus d'Orient le terrain qu'il sollicite pour l'érection d'un monument funéraire destiné à commémorer le souvenir de ses morts.

NOUVEAU MUSÉE

Par une lettre du 28 novembre dernier, M. le secrétaire-greffier du Conseil de préfecture déclare que M. Multone, entrepreneur de plâtrerie, demeurant à Lille, rue Alfred-de-Musset, 14, avait, le même jour, déposé une requête introductive d'instance contre la ville de Tourcoing.

M. Multone s'élève contre la mise en régie des travaux de plâtrerie au nouveau Musée dont il avait été déclaré adjudicataire le 3 mai 1929. Il prétend que ses prix de soumission n'avaient été offerts par lui qu'en vue d'un travail à exécuter dans un délai assez rapproché de la date de l'adjudication et qu'en attendant plus d'un an pour lui demander de commencer les travaux, la ville a commis une faute dont elle doit subir les conséquences. Tel n'est pas notre avis.

Le conseil municipal autorise M. le maire à défendre à cette instance devant le Conseil de préfecture et devant toutes autres juridictions, s'il y a lieu.

BUREAU D'ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE

Le budget pour 1931 se présente comme suit : recettes, 328.500 fr. ; dépenses, 327.944 fr. Excédent de recettes : 556 fr.

Nous constatons en recettes : Art. 1er : une diminution de 3.000 fr. sur la subvention de la ville ramenée de 300.000 fr. à 297.000 fr. — Art. 2. : la participation des familles dans les frais de séjour de leurs enfants au Sanatorium de Zuydcoote est portée de 7.000 à 10.000 fr. — Art. 3. : les recettes imprévues sont évaluées à 1.500 fr. — Art. 4 : participation des caisses primaires au compte des assurances sociales (80 % des dépenses) : 20.000 fr. Les dépenses inscrites au budget de 1930 s'élevaient à 308.500 fr. ; celles de 1931 se montent à 327.944 fr. ; d'où une augmentation de 19.444 fr.

Cette augmentation provient des modifications suivantes :

Augmentation. — Art. 12 : Traitement des aides de la pharmacie, 1.236 fr. ; art. 13 : Indemnités temporaires de cherté de vie et charges de famille des aides de la pharmacie, 408 fr. ; art. 17 : Frais médicaux et pharmaceutiques (compte des assurances sociales), 25.000 fr. Total : 26.644 fr.

Diminution. — Art. 4 : Secours en argent aux malades, 2.000 fr. ; art. 10 : Médicaments, 5.000 fr. ; art. 14 : Frais de désinfection chez les familles indigentes, 100 fr. ; art. 15 : Traitement de la gale et bains, 100 fr. Total : 7.200 fr. Augmentation : 19.444 fr.

PLAN D'AMÉNAGEMENT

Le 24 juin dernier, dans un rapport qu'il a présenté au conseil municipal et auquel celui-ci a donné son approbation, le très regretté M. Gustave Dron a, relativement aux expropriations engagées en vue de l'exécution des divers projets du premier programme de grands travaux faisant partie du plan d'aménagement, exposé la situation résultant pour la ville des lourdes indemnités accordées, dans sa première session, par le jury aux propriétaires et aux occupeurs d'immeubles expropriés.

Cette situation était la suivante : les allocations du jury, les honoraires d'avocat et autres, les frais de procédure et autres dépenses accessoires se rattachant aux expropriations d'immeubles, s'élevaient à environ : 18.000.000 fr. Des dépenses pour acquisitions amiables d'immeubles, transfert du musée, création d'un jardin public, se montant à 4.000.000 fr. avaient été réglées. Soit au total : 22.000.000 fr.

Or, la ville ne disposait que de 20 millions, montant de l'emprunt que la ville a été autorisée à contracter par décret du 15 septembre 1928 et qui correspond aux évaluations données en la délibération du 8 juin 1928.

Le conseil délibère ce qui suit :

Demande que la ville soit autorisée à contracter un emprunt complémentaire de quarante-cinq millions de francs destiné à faire face aux dépenses de toute nature (acquisitions d'immeubles, travaux, frais accessoires) à résulter de l'exécution du premier programme de grands travaux d'utilité publique énumérés dans la délibération du 8 juin 1928.

Décide que cet emprunt qui sera réalisé à un taux qui n'excédera pas 5 % et remboursable en 30 annuités, sera amorti au moyen des 110 centimes — additionnels au principal des contributions directes votés à cet effet.

CONSERVATOIRES NATIONAUX de MUSIQUE

Malgré l'augmentation continuelle de la charge imposée à la ville par le budget toujours croissant de notre école de musique, la subvention allouée par l'Etat a toujours été maintenue au taux dérisoire qui lui a été appliqué lors de sa fondation. Pour un budget total de 211.800 fr. nécessaires à la bonne marche de notre établissement, l'Etat alloue 10.300 fr.

Déjà l'association des directeurs d'écoles et conservatoires nationaux de France et des Colonies s'était émue de cet état de choses et avait demandé l'inscription au budget de l'Instruction publique et des Beaux-Arts d'un crédit de 3.000.000 de fr. à répartir sur les trois chapitres suivants : Ecoles, Concerts et Traitements du personnel enseignant. Ce dernier, qui n'a pas encore de statut administratif dans la plupart des écoles, est le seul à ne bénéficier d'aucun des avantages accordés par l'Etat au personnel des autres branches de l'enseignement.

Or, les ressources nouvelles demandées par l'association ont été refusées et les villes ont continué à recevoir les mêmes sommes infimes que par le passé.

Cependant, il est constaté que la musique constitue une source de revenus fort importante pour l'Etat : droit des pauvres, taxes sur les spectacles, sur les pianos, taxes de luxe sur la vente des instruments de musique, impôts sur les bénéfices commerciaux et chiffre d'affaires des facteurs d'instruments de musique, etc. Toutes ces ressources ne peuvent s'obtenir que grâce au concours d'artistes musiciens dont la quasi totalité est formée dans les écoles de musique.

En conséquence, l'assemblée communale émet le vœu suivant :

« Considérant que le budget des écoles et conservatoires de musique a été majoré dans de notables proportions sans que la participation de l'Etat soit augmentée parallèlement;

» Qu'il s'agit d'écoles nationales et de fonctionnaires d'Etat et qu'en conséquence les dépenses afférentes à l'entretien et au bon fonctionnement de ces écoles incombent en toute logique à l'Etat ;

» Considérant en outre que les écoles de musique constituent indirectement une source de revenus importants pour l'Etat et qu'il est pour le moins équitable qu'il supporte en contre-partie une part des dépenses imposées aux communes,

» Emet le vœu que la participation de l'Etat dans les dépenses d'entretien et de fonctionnement des écoles et conservatoires de musique soit augmentée dans une juste mesure et qu'en conséquence le taux des subventions à allouer aux communes fasse l'objet d'une révision équitable pour assurer une collaboration plus effective de l'Etat. »

INDEMNITÉS AUX FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT

La mairie d'Aire-sur-l'Adour a adressé la copie d'un vœu émis par le conseil municipal de cette ville demandant que l'Etat prenne à sa charge les traitements et indemnités alloués aux contremaîtres et maîtresses d'atelier des écoles pratiques, qui grèvent actuellement les budgets communaux.

D'autre part, le conseil municipal de Roanne a émis un vœu identique ainsi que deux autres demandant une mesure semblable en ce qui concerne les suppléments accordés au personnel enseignant (indemnités de résidence et de logement) et les traitements des commissaires de police.

Aussi le conseil approuve les desiderata exprimés par les conseils municipaux d'Aire-sur-l'Adour et de Roanne, émet en conséquence les vœux suivants :

« Considérant que les instituteurs et institutrices n'ont à aucun point de vue le caractère de fonctionnaires municipaux mais qu'ils sont au contraire, de véritables fonctionnaires nationaux, au même titre que les autres services de l'Etat ;

» Le conseil municipal émet le vœu : que l'Etat prenne à son compte les indemnités de résidence et de logement attribuées par la loi aux instituteurs publics, soit qu'ils exercent dans les écoles primaires, soit qu'ils soient attachés dans les écoles primaires supérieures, écoles pratiques ,etc...

» Considérant que les contremaîtres et contremaîtresses des écoles pratiques de commerce et d'industrie, assimilés par la loi aux professeurs-adjoints de ces écoles et dont le traitement et l'avancement sont fixés par la loi, ne sauraient être, à aucun titre, assimilés à des employés municipaux ; qu'ils doivent être par conséquent, classés comme fonctionnaires d'Etat, au même titre que les professeurs et professeurs-adjoints de ces établissements ;

» Que les maires chargés jusqu'ici de la nomination desdits contremaîtres sont prêts à abandonner leurs prérogatives sur ce point,

» Le conseil municipal émet le vœu : que l'Etat prenne à son compte les dépenses de traitements et indemnités diverses qui sont actuellement à la charge des communes pour la rétribution des contremaîtres et contremaîtresses des écoles pratiques.

» Considérant que le recrutement et la nomination des commissaires de police échappent au contrôle des municipalités ; que ces fonctionnaires pour l'avancement et les attributions relèvent directement du pouvoir central,

» Le conseil municipal émet le vœu : que les traitements de commissaires de police soient pris en charge par l'Etat. »

TRAITEMENT DES CONTREMAITRES DES ÉCOLES PRATIQUES

Les décrets des 8 et 28 septembre 1930 ont fixé les nouvelles échelles de traitement des contremaîtres et maîtresses d'atelier titularisés par l'Etat dans les écoles pratiques, à partir du 1er janvier 1925 ainsi qu'il suit :

1° — A partir du 1er janvier 1925 : ancien taux : 6e classe, 9.000, nouveau taux : 9.900 ; 5e, 10.100, 11.000 ; 4e, 11.200, 12.100 ; 3e 12.300, 13.200 ; 2e 13.400, 14.800 ; 1re 14.500, 15.400.

2° — A partir du 1er août 1926 : 6e 10.000, 12.000 ; 5e 11.600, 14.000 ; 4e 13.200, 16.000 ; 3e 14.800, 18.000 ; 2e 16.400, 20.000 ; 1re 18.000, 22.000.

3° — A partir du 1er janvier 1929 : 6e 10.500, 13.000 ; 5e 12.400, 15.600 ; 4e 14.300, 18.300 ; 3e 16.200, 20.800 ; 2e 18.100, 23.400 ; 1re 20.000, 26.000.

4° A partir du 1er juillet 1929 : 6e 10.500, 13.500 ; 5e 12.400, 15.800 ; 4e 14.300, 18.700 ; 3e 16.200, 21.260 ; 2e 18.100, 24.500 ; 1re 20.000, 28.000.

5° — A partir du 1er avril 1930 : 6e 10.500, 13.800 ; 5e 12.400, 15.800 ; 4e 14.300, 18.700 ; 3e 16.200, 21.260 ; 2e 18.100, 24.500 ; 1re 20.000, 28.000.

6° —A partir du 1er octobre 1930 : 6e 10.500, 14.000 ; 5e 12.400, 16.000 ; 4e 14.300, 19.400 ; 3e 16.200, 22.800 ; 2e 18.100, 26.200 ; 1re 20.000, 30.000.

Par application de l'article 157 de la loi du 30 juin 1923, la moitié de la dépense résultant de cette mesure est à la charge de la ville. Il y a donc lieu d'effectuer le rappel des sommes dues à ces fonctionnaires. Le montant de ces rappels s'élève, pour la part de la ville, à 127.657 fr 85.

Après avoir étudié cette question, la commission de l'Instruction publique : déclare qu'il est regrettable que les traitements de ce personel soient fixés par l'administration supérieure sans que la ville soit consultée, constate que les nouveaux traitements ayant été fixés avec effet rétroactif du 1er janvier 1925, il en résultera pour la ville une dépense imprévue très importante.

Comme dans le cas actuel, la ville est obligée de s'exécuter, l'assemblée communale décide : de voter aux chapitres additionnels de l'exercice courant un crédit de 127.657 fr. 85 destiné au paiement des rappels de traitements revenant aux contremaîtres et contremaîtresses nationalités suivant les échelles indiquées ci-dessus, et de solliciter de l'Etat, en raison de l'importance de la dépense, une subvention équivalente.

PROPRIÉTÉS COMMUNALES

L'assemblée communale, d'accord avec la comission des Finances décide : 1° d'homologuer les procès-verbaux de réception définitive de cette entreprise, ainsi que les mémoires qui y font suite ; 2° d'autoriser le maire à payer aux entrepreneurs les soldes leur restant dus ; 3° et, pour faire face à l'insuffisance de crédit, d'inscrire aux chapitres additionnels un crédit de 81.000 fr. qui sera rattaché à l'article 39 supplémentaire de 1930.

POUR LES VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE FOURVIÈRE

Nous avons encore tous présent à la mémoire le terrible éboulement de la colline de Fourvière survenu en novembre dernier. Cette catastrophe a provoqué la mort de quarante personnes dont la plupart étaient des sauveteurs. De nombreux immeubles furent également détruits laissant maints habitants sans abri.

Au cours de la dernière séance, le vœu a été émis que la ville de Tourcoing vienne pécuniairement en aide à ces malheureuses victimes Il ne fait aucun doute que l'assemblée communale souscrira tout entière à ce geste de solidarité.

Dans des cas analogues, la ville de Lyon a d'ailleurs su manifester sa générosité et il n'est pas inutile de rappeler ici le don qu'elle a consenti aux chômeurs de notre région lors des grèves d'août 1930.

En conséquence l'assemblée communale vote au profit des victimes de Lyon-Fourvière une subvention de 10.000 fr. Le crédit nécessaire sera inscrit au budget primitif de l'exercice 1931.

MACHINES-OUTILS

OUTILLAGE
MEULES
ROULEMENTS A BILLES
FERODO
ACIERS FINS
STOCK IMPORTANT

Prix intéressants
Vente à long terme

P. Blanc-Martel

10, Place Notre-Dame et 10, Rue Saint-Pierre
ROUBAIX -- Tél. : 72

JUSQU'AU 5 JANVIER
CADEAUX SUPERBES pour tout achat de phonos ou disques
G. TERRIEN, 27, rue des Archers, TOURCOING

LE NOEL DES ANCIENS COMBATTANTS BELGES

Le jour de Noël, eut lieu la distribution des jouets de Noël et friandises et objets d'habillement aux orphelins et enfants d'anciens combattants belges. Cette distribution commença à 18 h., à la Maison des Œuvres, rue des Orphelins. Elle était placée sous la présidence d'honneur de M. le Consul général de Belgique, M. Thaune, ayant à ses côtés MM. Vandendriessche et Notelaers, vice-présidents d'honneur Chaque enfant fut comblé de joie... et de bonnes et douces choses.

Aussi, les parents exprimèrent toute leur satisfaction envers les organisateurs de cette distribution, par leurs remerciements réitérés.

La commission des anciens combattants belges reporte sur les généreux donateurs belges et français de Tourcoing, qui apportèrent leur concours à la réussite de cette fête, les remerciements qu'elle reçut.

— Le président rappelle aux membres de la commission qu'ils doivent se réunir dimanche, à 10 h., au siège, pour se rendre en groupe à l'usine de M. Notelaers. Il rappelle également que, dimanche, a lieu, à 17 h., la partie de piquet entre la commission et la commission des combattants du Brun-Pain. Réunion au siège, à 16 h. 30

MOBILIERS, SIÈGES de style et cuir. TAPIS MAROC et MODERNES, points noués. 25 % au dessous du cours, DÉCORATION.
MAES, 48, rue Molle, TOURCOING

LA FETE ANNUELLE DES CHAUFFEURS-CONDUCTEURS

L'Union mutuelle des Chauffeurs-conducteurs de machines à vapeur a célébré sa fête annuelle dimanche 21 décembre, à son local, 2, rue Delobel (Café du Violon d'Or). A 11 h., la société s'est rendue chez son président, pour présenter les souhaits traditionnels.

A 13 h. 30, eut lieu le banquet, présidé par M. François Armez, entouré de toute la commission. Le repas, qui groupait 65 membres, fut empreint de la plus grande camaraderie et de gaieté ; au champagne, qui fut offert par un généreux donateur, le président adressa ses remerciements aux membres bienfaiteurs et leur dit toute sa reconnaissance. Aussitôt, un chaleureux vivat fut chanté en leur honneur.

Le secrétaire, M. Georges Dufrenne, donna le compte rendu exact de la bonne marche de la société, qui, moralement, est excellent. La soirée se termina dans la plus grande animation.

Jeudi, à 15 h., a eu lieu une matinée de l'arbre de Noël offert aux enfants, qui furent tous enchantés. La commission de contrôle était chargée, au fur et à mesure que les familles se présentaient, de distribuer coquilles, oranges et autres friandises. Cette fête de famille fut un succès complet.

La salle était archi-comble, cela prouve la vitalité du groupement professionnel. Belle soirée qui fut agrémentée par des membres, par des chansons comiques et cette belle fête se termina par une grande tombola.

LE COKE DE GAZ s'allume facilement, s'éteint difficilement et brûle sans fumée ni odeur.
VENTE RÉCLAME : N° 0, morceaux de 23 à 35 m/m : *6 fr. 50* l'hectolitre (environ 50 kg.). -- Grésillon, morceaux de 12 à 23 m/m : *4 fr. 50* l'hectolitre (environ 55 kg.), pris à l'Usine à Gaz de Tourcoing. Livraisons à domicile Tourcoing, 1 fr. par hectolitre (prix spéciaux par 40 hectolitres et au-dessus).
Usine à Gaz de *TOURCOING*, 27, *rue Carnot*.

LE CONCERT DU GYMNASE

Après les malades de l'Hôpital et du Sanatorium de la Bourgogne, ce sont les enfants des écoles publiques qui ont eu leur fête de Noël dans la belle salle du Gymnase, rue de Gand, où deux concerts ont été mis sur pied par l'Association des Dames Charitables.

Deux mille bambins de 7 à 13 ans y participèrent et avec quelle joie, il est superflu de le dire !

Nous avons remarqué la présence de M. Inghels, maire de Tourcoing, et des conseillers ; Mme V. Robbe, présidente de l'Association ; Mlle Leroy, directrice ; le Comité, etc.

La partie orchestre était confiée à l'Amicale Colbert de Tourcoing, un groupe d'élèves de l'Amicale Condorcet présenta un divertissement Napolitain très réussi, sous la direction de M le Moniteur Cagnon, de l'Union Tourquennoise ; les clowns et augustes du cirque Pinder amusèrent royalement leur jeune et enthousiaste public. Notons encore les productions de l'Ecole de la Fin de la Guerre (Mme Cagnon) ; Mlle Lucette Dariel, du Grand Théâtre, la chanteuse si jolie et si estimée, qui a bien voulu donner de son temps et de son beau talent pour nos enfants, etc.

LAVEUSES
DU CONSTRUCTEUR à L'ACHETEUR
200 machines chêne ou pichpin, dont 50 modèles (avec volant, 155 fr., avec moteur, 465 fr.), tordeuses la plus grande largeur 100 fr., garantie 5 ans J. OLIVIER BRASSART, 156, rue de Paris, TOURCOING (près la Gare des Francs).
On porte à domicile (gratuitement)

FETES ENFANTINES DU FONTENOY

Rappelons que c'est aujourd'hui, à 14 h., salle des fêtes, rue de l'Hospice, qu'aura lieu la distribution de vêtements objets utiles et jouets aux enfants du quartier du Faubourg.

Prière de se présenter avec la carte d'inscription qui sera exigée à l'entrée. Le comité est heureux de faire connaître que cette distribution sera beaucoup plus belle que les précédentes, vu la valeur des objets qui seront distribués.

Si vous voulez être coiffé avec chic et à bon marché, voyez
AU CHAPEAU ROUGE
159, Rue de Menin, TOURCOING

Sociétés et Comités

CONTREMAITRES ET TECHNICIENS. — Aujourd'hui dimanche, à 9 h. 1/2, au siège, 38, boulevard Gambetta, à Tourcoing. Réunion mensuelle des sections filatures de coton et cardé, tissage, teinture et apprêt. Distribution de calendriers pour 1931.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Aujourd'hui dimanche, rendez-vous des musiciens en tenue, à 14 h. 45, salle du Gymnase municipale, pour le concert des fifres scolaires.

SOCIÉTÉ LES MÉDAILLÉS MILITAIRES. — La commission invite les sociétaires à assister aux funérailles de M. Julien Munter, qui auront lieu le lundi 29 décembre, à 9 h., en l'église Saint-Maurice, à Lille.

SOCIÉTÉ LES ZIGS. — Aujourd'hui dimanche, à 10 h. 30, répétition générale.

ETAT CIVIL

Naissances. — Robert Suys, rue du Dragon, 140; Daniéla Hennion, rue de la Rochelle, 117.

TRICOTS de LAYETTE, CADEAUX
FILATURES DE LA REDOUTE, ROUBAIX

Publications. — Serge Faudé, représentant de comm. à Roncq et Marie Derecker, tricoteuse, rue de Paris, 195.

Décès. — Marie Bouchart, 79 ans, s.p., veuve Norbert Lemahieu rue de Bouvines, 97 ; Henri Malfait, 84 ans, s.p., veuf Elisa Leman, rue d'Havré, 3 ; Clara Verbelle, 70 ans, s.p. cél., rue Sainte-Barbe, 46 ; Auguste Vandepitte, 68 ans, rue de Lille 121.

POUR VOUS GAGNER 30 %
ACHETEZ VOS **MATELAS**
chez **PONTIGNIE** FACE OCTROI DE L'EPEULE
faisant les matelas en face du client
Vente directe : DÉTAIL AU PRIX DE GROS
Faisant les marchés. — Liv. grat. par auto

HALLUIN

LE DIMANCHE A HALLUIN

Pharmacien de service. — M. Emile Graije, place de l'Eglise

Etat Civil. — Ouvert de 9 à 12 heures.

Bains Municipaux. — Ouvert de 8 heures à midi.

Combattants. — Au siège, permanence de 11 à 13 heures.

Médaillés du Travail. — Au siège, 22, rue de Lille, réunion générale suivie d'une tombola.

Football. — Au terrain de l'O. S. H., rue de Lille ; à 14 h. 15, équipe 1re A contre U. S. Valenciennes-Anzin. — A 8 h. 30, équipe B contre Excelsior A. C.

A L'OLYMPIQUE SPORTING HALLUINOIS. — **Rencontres du 28 décembre.** — L'équipe 1A reçoit l'équipe de Valenciennes-Anzin. Coup d'envoi à 14 h. 15.

Eq. 1B contre R.C. Roubaix H.C., à 10 h., à Halluin Délégué : M H. Vervaeck Amical.

Eq. 2 contre J.A.A. (2) à 10 h. à Armentières, championnat. Délégué : M. A. Ducoulombier. R.V. à 8 h., au siège pour départ en auto.

Eq. 3 contre E.A.C. (5) à 8 h. 30, à Halluin, amical. Délégué : M. U. Chombeau.

Juniors A contre A.S.T. (Juniors A) à 10 h., aux Orions, terrain de l'A.S.T. R.V. à 8 h., au siège. Délégués: MM. Dewailly frères, championnat

Juniors B et Minimes, entraînement de 8 à 10 h., terrain n. 2.

PERMIS DE CONDUIRE GARANTI
GARAGE DU CHENE HOUPLINE
Rue du Chêne-Houpline, TOURCOING.—Tél. 1280

RONCQ

AUJOURD'HUI DIMANCHE

Etat Civil : Ouvert de 9 à 10 heures.

Jeunesse Roncquoise : Dès 9 h., au Gymnase Municipal, entraînement.

Combattants du Centre : Au siège, Café de la Tête d'Or, permanence de 11 à 13 heures.

Secrétariat Populaire : 231, rue de Lille. Permanence de 9 à 12 heures.

Embusqués de l'Avant : Au Café Vandamme, permanence de 11 à 13 heures.

Philharmonie Roncquoise : Au siège, Café de la Tête d'Or, à 17 h., soirée musicale offert aux familles des membres actifs, protecteurs et honoraires.

Anciens militaires du Blanc-Four : A 17 h., réunion Amicale.

UN SYNDICAT AGRICOLE. — Hier samedi, les agriculteurs ont été en fête. Les membres du Syndicat Agricole Roncquois ont assisté en l'Église Saint-Piat, à 8 heures, à une messe dite à l'intention de ses membres défunts. Le soir, à 15 heures, au local, café du Cygne avait lieu le banquet annuel.

ANCIENS COMBATTANTS DU BLANC-FOUR. — Aujourd'hui, de 11 à 13 heures, au siège, café Cappelle, rue de Lille, il y aura permanence pour la perception des cotisations de la Mutuelle-Retraite, 1er trimestre 1931.

ANCIENS MILITAIRES DU BLANC-FOUR. — Aujourd'hui, à 17 heures, au siège, café Titeca, la société organise une soirée de Noël à l'intention de ses membres et de leur famille.

Plants de Pommes de terre
hâtives et tardives. Livraison à domicile. Téléph. : 19. Dumortier, 223, rue Carnot, à WATTRELOS (Laboureur).

MARCQ-EN-BARŒUL

CHUTE GRAVE. — Dans la cour de l'entreprise de transports O. Gyselinck, un domestique M. Emile Vandamme, âgé de 44 ans, demeurant rue Fémy, 25, à Lille, en voulant décrocher la remorque d'un camion, est tombé lourdement sur le sol.

Le blessé reçut les soins du docteur Tréhout, qui constata une fracture probable des os de la jambe droite.

Un repos d'un mois sera nécessaire.

A la Jupe Elégante

22, Rue Neuve, 22 - ROUBAIX
ROBES et MANTEAUX
Création chaque semaine des dernières nouveautés de Paris
MAISON DE CONFIANCE — IMMENSE CHOIX

LES ADJUDICATIONS DE L'ANNÉE 1931. — Hier, à 11 h., a eu lieu à la mairie, en présence de M. A. Bailly, maire, M. H. Millez, receveur municipal et de MM. les administrateurs de l'hospice et du bureau de bienfaisance, les adjudications ci-après pour l'année 1931 :

Fourniture de pain aux pauvres et à l'Hospice : adjudicataire, M. L. Catteau, qui offre un rabais de 8 centimes 1/2 au kilog sur les prix ordinaires du commerce. — Fourniture des viandes : adjudicataire, M. G. Langendries. — Fourniture d'épiceries : Mme Veuve G. Hespel. — Fourniture de bière et drèche de bière : M. H. Debailleul.

Ces adjudicataires sont tous commerçants dans la commune.

COMPTOIR TOURQUENNOIS D'OUTILLAGE
195, Rue de Menin, 195
TOURCOING
(ouvert le dimanche)
Tout l'outillage
Toute la quincaillerie
Et des prix

MOUVAUX

ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion des fêtes du Nouvel An, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts les nuits des 31 décembre et 1er janvier et jusque 2 heures du matin, la nuit du 2 janvier. Les tenanciers régulièrement autorisés pourront faire jouer de la musique et laisser dans leur établissement jusque un heure du matin au cours de ces mêmes nuits.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Dimanche 28, à 11 heures, au siège réunion de la Commission administrative. Présence indispensable.

INTERRUPTION DE COURANT. — En vue de l'exécution des travaux importants, suspension momentanée de fourniture courant électrique, le dimanche 28 décembre, de 8 à 11 heures, pour le quartier des Lilas.

BUREAU DE BIENFAISANCE -- La distribution des bons de denrées du mois de décembre aux familles assistées du Bureau de Bienfaisance aura lieu mardi 30, au bureau, rue de l'Hospice de 9 à 11 heures. Se munir de la carte rose.

RÉCEPTION DU NOUVEL AN. — L'administration municipale avise la population qu'il n'y aura aucune réception officielle à l'occasion du Nouvel An.

ETAT CIVIL. — *Décès.* — Lelong Marie, veuve Jonville, 81 ans, rue Négrier, 20. — Vamparys Henri, 64 ans, rue de Tourcoing,88.

EN BELGIQUE

MOUSCRON
CUIR - CUIR
VESTE CUIR CHROME dep. 475 fr.
FOURRURES
TRENCH-COATH, IMPERMEABLES
Prix sans concurrence
Maison BRIFFAUT
43, Petite Rue, MOUSCRON

GAND

LES INCIDENTS AU THEATRE ROYAL FRANÇAIS

A la suite des incidents qui se sont produits mardi soir à l'issue du concert artistique donné, au Théâtre Royal Français, par la musique de la Garde Républicaine et au cours desquels des étudiants catholiques et libéraux qui chantaient « La Brabançonne », ont été attaqués par une bande d'activistes, le meneur activiste, Van Goteghem, a été arrêté.

Après son audition et sa confrontation devant le juge il a été mis sous mandat d'arrêt pour résistance avec violence en bande envers la police et pour avoir été trouvé porteur d'armes prohibées.

GYMNASTIQUE

A L'UNION TOURQUENNOISE. — Aujourd'hui à 8 h., au Gymnase, rue Fin de la Guerre, 1re journée du concours de classement.

Epreuves : 60 mètres, saut en longueur, lancement du poids (2 bras additionnés), préliminaire d'Alger ; cheval arçons exercice libre (1re catégorie, 2e cat.), barres parallèles (1re catég. ex libre ; 2e et 3e catég. ex. imposé).

Il est rappelé aux gymnastes que le concours est obligatoire ; l'appel sera fait à 8 h.

Spectacles et Concerts

A ROUBAIX

CINEMA FLORIMOND
38, RUE BERNARD, ROUBAIX
Programme des 27, 28 et 29 décembre

Hoot Gibson dans LES GORGES DE L'ENFER, grand drame d'aventures en 6 parties ; — PATHÉ-GAUMONT, actualités ; — UNE VIE D'ARTISTE, grand drame , — L'AURA, L'AURA PAS, scène comique en 2 parties.

Mercredi 31 Décembre 1930, Jeudi 1er Janvier 1931
CHANGEMENT DE PROGRAMME

MODERN' CINEMA NOEL
Rue Jouffroy, 76, Roubaix

Soirées à 7 h. 45 samedi, dimanche, lundi, mardi, jeudi , matinées à 2 h. 45 dimanche, lundi, jeudi, du 27 décembre au 1er janvier : LE NID DE L'EPERVIER ou LES DESSOUS DE NEW-YORK, passionnant drame des bas-fonds avec Milton Sills ; — LA LOI DU SANG, avec Ken Maynard et son cheval Tarzan; — LE COUP DE FOUDRE, super-vaudeville : — ACTUALITES en 1re semaine.

Jeudi 1er Janvier, complet du programme

A TOURCOING

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui, en matinée, Mme BUTTERFLY Mlle Andrée GÉRARD, M. FARINI et les Artistes de la troupe sédentaire.

En deuxième Partie, trois ballets : Mlle RINA-DALMA, 1re danseuse étoile ; Mlle ROBANE, 1re danseuse demi-caractère ; Mlle DORIA, 1re danseuse travestie, et les dames du corps de ballet.

Le soir : RÊVE DE VALSE.

THEATRE CONCORDIA

Aujourd'hui, à 15 h 30, représentation de gala organisée par M PIERRE FARCAZ

Au programme, l'immense succès actuel « La Grande Pitié », pièce en trois actes, de M. J.-M Nuttin et « Un Crâne sous une tempête », comédie en un acte de M. Dreyfus.

Orchestre symphonique sous la direction de M Ch. Libre Grand Prix d'honneur au Concours International de Carvin

Prix des places : Fauteuils 15 et 10 francs ; Premiers balcons, 6 et 5 francs ; Deuxièmes balcons 4 et 3 francs.

PONT - DES - PIATS
[illegible]
Programme des 27 28 et 29 Décembre 1930
La petite MARY KID dans
L'Orpheline dans la Bourrasque
grand drame tiré du roman : « En Famille »
GLEN TRYON dans
Un Vrai Bateau
comédie gaie
KEN MAYNARD dans
Le Convoi Maudit
comédie d'aventures
Tous les Dimanches, de 3 h. à 11 heures
Bal Permanent sous la direction de M. B...

OLYMPIA
Matinée et Soirée
MARIE BELL et ALBERT PRÉJEAN dans
Le Joker
100 % PARLANT FRANÇAIS
LES ACTUALITES PARLANTES
L'Orpheline dans la Bourrasque
drame d'aventures
Mercredi et Jeudi
CHANGEMENT PARTIEL DU PROGRAMME

CINÉMA PRINTANIA
RUE DE MOUVAUX. — BLANC SEAU
PANAME... N'EST PAS PARIS
avec accordéon
interprété par Charles Vanel, Jacques Catelain
GARE LA BOMBE
comique
SUR SCENE
CALINO, des films « Gaumont »,
en chair et en os avec sa partenaire
LINE MAIA
Demi-heure de fou-rire
Jeudi 1er janvier, changement complet de programme

A LILLE

AUJOURD'HUI DIMANCHE

Grand Théâtre. — Le Barbier de Séville. Matinée à 15 h. ; Faust, soirée à 20 h.

Théâtre Sébastopol. — La Dernière Valse, matinée 15 h. 45 ; soirée 20 h. 15.

Alhambra. — 15 h. 15 et 20 h. 30. Amis comme avant.

Familia. — Permanent 10 h. 30 à 19 h., soirée 20 h.. Chérie.

Variétés. — 15 et 20 h. 30 Ca... est Bruxelles.

Caméo. — 14 h. 17 h. et 20 h 30 Accusée levez-vous

Omnia. — 14 h.. 17 h. 15 et 20 h 45 Derrière rampe.

Beudaert. — 5, rue du Fg-de-Roubaix Bal.

Etablissement BEUDAERT
5, Rue du Faubourg-de-Roubaix, 5, LILLE
Dimanche et Fêtes GRAND BAL à partir de 15 h

FOURRURES
RABAIS 10 %
AU PETIT LOUVRE
ROUBAIX, 16 Grande Rue, ROUBAIX

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

ECHARPE opossum d'Amérique naturel, longueur 1 m. 80	175 fr., 10 %,	157.50
ECHARPE taupe naturelle, longueur, 1 m. 80	145 fr., 10 %,	130.50
ECHARPE skungs véritable, longueur 2 m.	750 fr., 10 %,	675.00
COLLET skungs véritable	390 fr., 10 %,	351.00

Grand choix de renards, écharpes, cravates, opossum, martre, putois, etc...
Pelleteries en tous genres avec même remise de 10 %.
VOYEZ NOS ETALAGES — Ouvert le dimanche de 9 h. à midi — Tél. : 42-53.

LILLE

ON FÊTERA LA SAINT-SYLVESTRE AU NOUVEAU STASBOURG

Le réveillon de Noël a été pour ce bel Etablissement, plus qu'un succès, ce fut un triomphe et tout le monde apprendra avec plaisir que la direction organise pour la veille de l'an un nouveau « Gala ».

Menu particulièrement soigné, décor féerique, musique, cadeaux aux convives, rien ne manquera à cette fête qui attirera sûrement encore une foule du meilleur monde.

Mais si vous voulez trouver place, nous pensons qu'il est prudent de retenir de suite votre table. — Téléph., Lille : 80-40 et la suite.

TOUT POUR EMBELLIR
VOTRE INTERIEUR. Grand choix de fleurs et fruits artificiels. Petits pieds en réclame à partir de 1 franc. Nouveauté de fleurs en nacre. Tapis, lingerie dessus de buffet à partir de 6.95.
Devolder 35, Bd de Belfort ROUBAIX

SPORTS ET JEUX

FOOTBALL

UNION SPORTIVE DE WASQUEHAL. — Journée du 28 décembre : Eq 1A contre U.S. Lezennes, à 14 h 15, au Stade Municipal, rue Delerue, R. V. au vestiaire à 13 h. 45.

Equipe 1B contre U.S.C. Hellemmes (1B) à 10 h., à Hellemmes. R. V. à 7 h. 30, chez Monsigny, rue Sadi-Carnot.

Equipe juniors contre U.S.C. Hellemmes (juniors) à 8 h. 30. à Hellemmes. Délégué : Devroone. Même rendez-vous que pour l'équipe 1B (départ en auto-car).

BASKET-BALL

A ROUBAIX. — A l'A.S. Diderot. — Dimanche, équipe 1re contre Amicale de la Balliart, (mixte) à 9 h. sur terrain A.S.D.R., r.-v. des équipiers à 8 h. 30 au Foyer, 42, rue d'Alsace, à Roubaix, pour tracer le terrain. Délégué, M. Molnié. — Equipe 2 contre Amicale Oran 2, à 10 h., à la Fédération, r.-v. des équipiers à 9 h. 45 au Foyer. Délégué, M. Leroux. — Equipe 3, entraînement obligatoire avec les équipes 1 et 2 de 11 h. à midi au terrain.

AMICALE DU CENTRE WATTRELOS. — Ce dim., à 15 heures, au Stade Amédée Prouvost, équipe 1A contre E.A.C.

A 15 h., au Stade Amédée Prouvost, équipe 1B contre E.A.C. R.V. à 13 h. 15, Grand'Place, Wattrelos.

Fabrique spéciale de Lits
en cuivre, fer et cuivre et émaillé

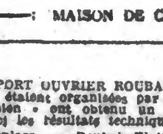

SOMMIERS tous GENRES
LITERIES SOIGNÉES
bonne qualité
vendus avec garantie
R. VANDYCK
FABRICANT
11 à 15, rue de Babylone ROUBAIX
MAISON DE CONFIANCE

COURSE A PIED

SPORT OUVRIER ROUBAISIEN. — Les épreuves qui étaient organisées par le Sport Ouvrier Roubaisien ont obtenu un certain succès sportif. Voici les résultats techniques :

Seniors. — Roubaix-Wattrelos, aller et retour, 7 kil. 500 : 1er. Colas Georges, Drancy Sportif ; 2. Pinquet Julien, S.O.R. ; 3. Rothier Gabriel, S.O. ; Lys ; 4. Lebreton Maxime Drancy ; 5. Lepers Ernest, S.O.R. ; 6. Lecomte Jules, S.O.R. ; 7. Peppe Marly ; 8. Sire, Drancy ; 9. Lebreton Victor, id. ; 10. Huyse Camille, A.C.P., Flers ; 11. Demeunaher, S.O.R. pour le challenge Debrabandère ; Drancy Sportif, 1, 2, 6 = 10 p. ; S.O.R. : 3, 4, 5 = 11 p. ; temps du premier, 23 m. 38".

Roubaix-Wattrelos contre Humanité Juniors 3 k. 600 : 1er. Garandel A.S. Saint-Victor ; 2. Grotard René A.C. Pasteur, Flers ; 3. Decroix Maurice, id. ; 4. Papegay Victor, id. ; 5. Quintin Emile, S.O.R. ; 6. Meesdagh, id. ; 7. Vancoveran, A.C.P. ; 8. Lapeyre, S.O.R. ; 9. Bronin Bois-Blancs, Lille ; 10. Meesdagh, ind. ; 11. Roger René, S.O.R. pour la Coupe des Juniors. 1 Amical Pasteur, Flers-Breucq, 2, 3, 4 = 9 points ; S.O.R. 5, 6, 8 = 19 p. ; temps du 1er, 11 m. 15.

Nos Petites Annonces classées

DOUBLEUSES, BOBINEUSES sont demandées, 41, rue Augereau, TOURCOING. A CHETS TOUR-

GAMINS ET GAMINES 14-16 ans demandés 37 boulevard Beaurepaire ROUBAIX. Urssalaire familial

MEUBLES AVANTAGEUX Buffet crédence, 5 portes, 490 fr. Rue des Anges, 38, ROUBAIX.